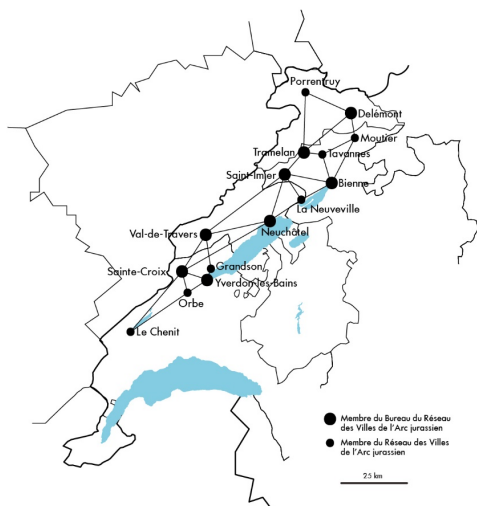


Projets-modèles pour un développement territorial durable 2020-2024

4.4. Renforcer l'attractivité des centres urbains par la réduction de la mobilité pendulaire (BE, JU, NE, VD)



Réduire le trafic pendulaire et redonner vie aux centres urbains

Plus de la moitié des pendulaires en Suisse se rendent au travail en voiture. Si les effets négatifs sur l'environnement et la santé sont largement connus, plusieurs études récentes ont démontré que le trafic pendulaire motorisé impacte également les centres-villes et l'économie locale. De l'Ajoie à la Vallée de Joux, les 15 communes du Réseau des Villes de l'Arc jurassien (RVAJ) sont pleinement concernées par cette problématique (voir carte ci-contre).

Afin de redonner une vitalité nouvelle aux centres urbains et en améliorer l'image et la qualité de vie, le projet du RVAJ mise sur une réduction du trafic pendulaire motorisé, condition première d'un aménagement attractif des espaces publics. Les expériences participatives menées dans plusieurs communes pilotes doivent aboutir à des mesures concrètes pour y parvenir.

Des villes pilotes pour impliquer les entreprises et la société civile

Ce projet implique des entreprises publiques et privées, en particulier celles générant les plus gros contingents de pendulaires. L'objectif est d'inciter ces entreprises à adopter des plans de mobilité qui soutiennent l'usage des mobilités alternatives (transports publics, covoiturage), voire à mettre en place des stratégies de domiciliation de leurs employés.

Pour ce faire, des expérimentations seront menées dans plusieurs « villes pilotes » du Réseau des Villes de l'Arc jurassien, aux tailles et aux problématiques différentes. En fonction des enjeux et du périmètre identifiés dans chaque ville, divers acteurs de la société civile (associations d'habitants, entreprises, association de commerçants, associations de défense de la mobilité douce, etc.) seront invités à participer à ces ateliers.

Par cette approche participative, le but est de construire un dialogue entre des acteurs aux intérêts parfois divergents, et ainsi de créer les conditions propres à la mise en place de solutions concertées. Ces solutions incluent des mesures destinées à orienter les projets actuels et futurs au sein de chaque ville.



© Etat de Vaud – swisstopo



© RVAJ



© Reto Dürfel – Jura & Trois-Lacs

Des résultats utiles à d'autres communes

À partir des expériences menées localement, l'objectif est de faire émerger des approches et des solutions transposables dans d'autres contextes.

Les enseignements de ce projet seront résumés dans un guide de bonnes pratiques à l'attention des communes. En présentant des processus facilitant la mise en œuvre de solutions concrètes, ce guide a pour vocation d'orienter les actions de collectivités publiques confrontées aux mêmes enjeux.

Ce projet est soutenu par la Confédération



Porteur de projet:

Réseau des Villes de l'Arc jurassien (RVAJ)
Jacques Florey, secrétariat du RVAJ
Rue de la Paix 13, 2300 La Chaux-de-Fonds
+41 32 889 76 01 / jacques.florey@arcjurassien.ch